



# IMPORTANT

## ELECTIONS MUNICIPALES

**LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014**

Pour Incarville, un changement important intervient dans le mode de scrutin, dans l'élection des conseillers municipaux ainsi que dans l'élection des représentants de la commune d'Incarville à la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE) en tant que conseillers communautaires.

En effet, à partir de cette année, **la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013** relative à l'élection des conseillers municipaux, des conseillers communautaires... **impose aux communes de plus de 1 000 habitants, dont Incarville fait partie, le mode de scrutin suivant :**

- par liste,
- avec parité hommes-femmes,
- à la proportionnelle.

### CE QUI VA CHANGER POUR INCARVILLE

#### 1) En ce qui concerne le mode de scrutin :

- seuls les bulletins de vote officiels comportant une liste de 15 noms seront admis.
- **ATTENTION : LE PANACHAGE (noms rayés ou ajoutés) n'est plus autorisé. De tels bulletins seront considérés comme nuls.**
- **Les conseillers municipaux et les conseillers communautaires qui représenteront la commune d'Incarville à la Communauté d'Agglomération Seine-Eure seront élus en même temps par le biais d'un même bulletin.**
- Le bulletin de vote comportera de manière distincte les deux noms de la liste présentés comme délégués chargés de représenter la commune à la C.A.S.E.
- Voici un exemple fictif d'un bulletin nul, **et d'un autre, conforme aux exigences de la loi, qui sera présenté lors du vote :**

(voir SVP au dos du présent document)

.../...

CONSEILLERS MUNICIPAUX (de 1 à 15)	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
Conseiller 1	
Conseiller 2	
Conseiller 3	
Conseiller 4	
Conseiller 5	
Conseiller 6	Conseiller A
Conseiller 7	
Conseiller 8	Conseiller B
<b>*Conseiller Z</b>	
Conseiller 10	
Conseiller 11	
Conseiller 12	
<del>Conseiller 13</del>	
Conseiller 14	
Conseiller 15	

Conseiller 9 rayé et remplacé par conseiller Z  
 Conseiller 13 rayé et non remplacé

**NUL**

CONSEILLERS MUNICIPAUX	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
Conseiller 1	
Conseiller 2	
Conseiller 3	
Conseiller 4	
Conseiller 5	
Conseiller 6	Conseiller A
Conseiller 7	
Conseiller 8	Conseiller B
Conseiller 9	
Conseiller 10	
Conseiller 11	
Conseiller 12	
Conseiller 13	
Conseiller 14	
Conseiller 15	

**BON**

## 2) En ce qui concerne la constitution du Conseil Municipal :

Les conseillers municipaux seront désignés à la proportionnelle du nombre de votes exprimés obtenus par les listes présentées.

### - Au premier tour de scrutin :

**Si une liste obtient 50 % des voix plus 1, ou davantage, la moitié des sièges arrondie à l'entier supérieur, soit 8 pour Incarville, lui sera *au minimum* attribuée dans l'ordre des noms inscrits sur la liste.**

**Le reste des sièges, soit 7 tout au plus pour Incarville, sera attribué proportionnellement au nombre de voix obtenu par chacune des autres listes, toujours dans l'ordre des noms inscrits sur les bulletins.**

### - Au second tour de scrutin :

**Il n'y a un second tour de scrutin que si aucune liste n'a obtenu au moins 50 % des voix plus 1, à l'issue du premier tour de scrutin.**

**Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix au premier tour de scrutin pourront se représenter au deuxième tour de scrutin.**

**L'attribution des sièges se fera proportionnellement au nombre de voix obtenu par chacune des listes en présence, et dans l'ordre des noms inscrits sur les listes.**

## 3) Désignation des Délégués de la commune d'Incarville qui siègeront au conseil communautaire de la C.A.S.E.

La Commune d'Incarville peut prétendre à **deux délégués** (1 homme et 1 femme) pour la représenter à la C.A.S.E.

Les délégués seront désignés en fonction du pourcentage de voix obtenu par chacune des listes en présence, **dans l'ordre des noms désignés sur les listes.**

## Une première pour le TELETHON, réussie



L'association d'arts martiaux incarville vauvray avait décidé, il y a trois mois, de s'investir pour le TELETHON, en organisant une compétition de CROSS-TRAINING.

L'association avait invité le club BODY ENERGIE d'Elbeuf et FH Sports de Vernon. Ce sont 27 compétiteurs dont 8 filles qui se sont retrouvés salle René MARC d'Incarville pour s'affronter.

Lénaïc DELANNOY avait préparé un cocktail détonant en 2 parties, à l'issue desquelles on définit les finalistes. Il est 14h et les austilités sont ouvertes. En première partie : « clean and jerk et squat over bar » durant 8 minutes, les filles débiteront. « Je suis déjà lessivée, glisse Anne Sophie » « Je n'ai plus de bras ni de jambes poursuit Gwenaëlle » après leur passage. Les hommes prendront la suite. La 2<sup>ème</sup> partie est formée « Dead lift, burpees over bar, pull ups ». 5 tours en moins de 12 minutes.

Le public est présent pour soutenir soit un mari, une épouse, un voisin, une collègue. Ces spectateurs en ont pris plein leurs yeux.

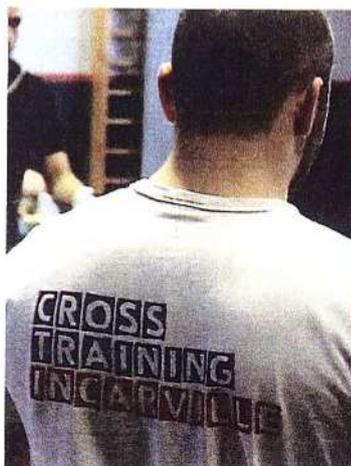
Seul quatre filles et garçons vont disputer la finale.

Le résultat final pour les féminines 1<sup>ère</sup> BAZILET Jennifer (FH Sport) 2<sup>ème</sup> PLANCON Muriel (FH Sport) ,3<sup>ème</sup> BOUFFARD Gwenaëlle (AAMIV) et BARDYN Sophie (AAMIV)

Chez les Hommes, 1<sup>er</sup> LOURET Ludovic (AAMIV), 2<sup>ème</sup> CHMIELOWIEC Thibault (FH Sport), 3<sup>ème</sup> CHATUZET Nicolas (AAMIV), ORSOLLE Stéphane (BODY ENERGIE).

L'AAMIV tient à remercier les municipalités d'Incarville et de Val de Reuil qui ont apporté leur soutien matériel à l'organisation de cette manifestation, ainsi que les société FITNESS BOUTIQUE, PRODIA+, JVI pour l'apport de lots qui ont récompensé les athlètes.

Cette manifestation aura apporté 617€ pour le TELETHON.



Le coach de l'AAMIV



Anne Sophie MILARD en plein effort.

Le week end précédant, l'Association avait reçu un champion du Monde en la personne d'EMMANUEL FERNANDEZ. Un stage partagé avec des combattants de toute la Normandie. L'AAMIV est fière de ses adhérents puisqu'à l'issue de cette journée il a été décerné trois nouvelles ceintures. Stéphane GOMIS et Gérard LEDE deviennent ceinture bleue, et notre professeur, Yvain DELANNOY passe à la marron.

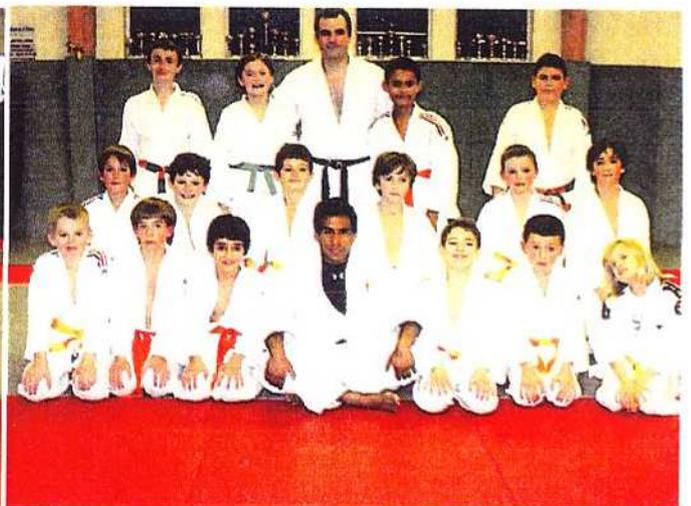


Yvain DELANNOY et Emmanuel FERNANDEZ

## QUOI DE NEUF AU JUDO ? LES MERCREDIS D'AILLEURS

Le judo Vauvray Incarville a décidé d'organiser tous les trimestres une action intitulée « Les mercredis d'ailleurs ». Le but est de rencontrer des judokas étrangers ou ayant un handicap afin de connaître leur façon d'apprendre le judo. Ce fut JUAN PORTIGOS qui débuta cette manifestation. Juan est péruvien, il a participé aux JO de Londres et aux championnats du Monde de RIO. Nos jeunes ont apprécié la gentillesse de cet athlète qui parle couramment le français.

Le prochain rendez-vous se nommera CAMILLE BRASSE, champion handisport, vainqueur des olympiades handisports. Puis nous espérons recevoir une sénégalaise et une championne belge.



JUAN PORTIGOS et nos jeunes judokas

**I'AAMIV et le JVI**  
vous présentent leurs  
**MEILLEURS VOEUX**  
pour 2014

## LE MARATHON SEINE-EURE 2013

Au nom de l'A.M.S.E, je tiens à remercier tous les bénévoles Incarvillais qui ont contribué à la réussite de notre 9<sup>ème</sup> édition du Marathon & Ekiden Seine-Eure le 20 octobre dernier.

645 arrivants sur le Marathon et deux nouveaux records de notre parcours ultraplat en 2h16'05 chez les hommes et 2h40'42 chez les femmes.

Engagements de 134 équipes Ekiden soit un total de 1449 participants.

L'Association Marathon Sport Evénement vous remercie et vous donne rendez-vous

**TOUS ENSEMBLE POUR LES 10 ANS !**

En attendant, recevez mes salutations les plus sportives, le Président de l'AMSE

A vibrant poster for the 'Marathon & Ekiden Seine-Eure' event. The top half features a group of runners in various colored bibs (yellow, blue, black) running on a path. The background is a mix of red, yellow, and blue with decorative swirls and patterns. A large yellow banner with a red border contains the text 'MARATHON & EKIDEN SEINE-EURE' in bold red letters, and below it, '19 octobre 2014' in black. Underneath the banner, the text 'CHAMPIONNATS DE HAUTE-NORMANDIE - QUALIFICATIFS CHAMPIONNAT DE FRANCE' and 'CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL EKIDEN' is written in white. A cursive-style phrase 'Tous ensemble pour les 10 ans!' is also present. At the bottom, there are logos for 'FFA', 'L'EURE', and 'MARATHON SEINE-EURE'. The text 'ASSOCIATION MARATHON SPORT ÉVÈNEMENT' and 'BP 518 / 27105 VAL-DE-REUIL CEDEX 06 31 41 53 03 - 06 79 24 89 21' is printed in small black letters. The website 'www.marathon-seine-eure.com' is prominently displayed in yellow and red at the bottom center. The word 'MARATHON' is written in a stylized font on the right side.